



Objet: Procès-verbal de la 7e réunion du Conseil exécutif 2017-2018

Présenté aux: Membres du Conseil exécutif

Par: Laurence Prud'homme

Date: 17 juillet 2017

Lieu: Local de l'AED

Absences: Samuel Gray, Sarah E. Fortin.

Frédéric Boivin-Couillard assiste la réunion par vidéo-conférence à partir du point 3.

GÉNÉRAL

1. CONSTATATION DU QUORUM

Il y a quorum.

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Laurence propose l'ouverture de la réunion.

Antoine appuie.

Ouverture de la réunion à 19:08.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUILLET 2017.

Simon propose l'adoption du procès-verbal 2017.

Antoine demande le vote. .

Antoine ne pense pas qu'on devrait écrire un éditorial pour la dissidence. Il dit que la dissidence de Marie-Ève l'a froissée, car elle soulignait que le C.E. manquait d'ouverture d'esprit. Or, il ne pense pas que ce soit le cas. Il souligne que le projet de Catherine a été présenté et après avoir été longuement débattu, les exécutants ont conclu que ce projet n'était pas mûri.

Pour rédiger son texte, Marie-Ève a regardé les dissidences qui avaient été faites par le passé. Elle a remarqué que certaines dissidences des anciens exécutants ont été formulées ont une connotation éditoriale. Par rapport à l'ouverture d'esprit mentionnée dans la dissidence, Marie-Ève soutient qu'il s'agit de l'ouverture d'esprit ressentie par rapport à la proposition de Catherine uniquement tel que mentionné dans son texte. Marie-Ève a remarqué une fermeture de la part du C.E. envers le projet de Catherine avant qu'elle ne le présente, pendant qu'elle le présentait et après que la proposition ait été adoptée. Marie-Ève veut être en mesure de pouvoir exprimer ses idées, mais elle mentionne qu'elle se range derrière la décision du C.E., malgré sa dissension.

Simon dit qu'il n'y a pas de format prédéterminé pour les dissidences. Il pense que chaque dissidence a un caractère personnel. Simon veut que les exécutants s'en tiennent à leurs opinions personnelles dans leurs dissidences et ne prêtent pas d'intentions aux autres.

Antoine dit qu'il a pris la dissidence de Marie-Ève de façon personnelle. Il dit que le fait que le procès-verbal demeure dans les archives du C.E. et que la dissidence soit aussi chargée risquent d'affecter l'esprit d'équipe.

Marie-Ève dit que sa dissidence a été écrite dans le cadre professionnel et qu'il faut la dissocier du cadre personnel.

Antoine a interprété une forme de ressentiment dans la dissidence de Marie-Ève, peut-être en raison du fait que Catherine Marois est sa bonne amie.

Marie-Ève n'a pas été dissidente sur la proposition parce que Catherine est sa bonne amie.

Simon réitère que la dissidence est une opinion personnelle par rapport à une proposition et non pas une critique par rapport à la manière dont le C.E. agit.

Marie-Ève et Antoine ne s'entendent pas sur la manière avec laquelle interpréter l'attitude du C.E. face au projet de Catherine.

Marie-Ève dit qu'il ne faut pas prendre la dissidence de façon personnelle.

5 POUR
1 CONTRE
Pas d'abstention

Adopté à majorité.

4. EXÉCUTANTS

a. PRÉSIDENT

- Trello To do
- Choisir date photoshoot

Marion entre dans la réunion à 19:25.

La date choisie pour la séance photo est le 15 août 2017.

- Team bonding chalet (fin de semaine du 12 ou du 19 août)

La date choisie est le 12 août. Une réunion du C.E. sera également tenu cette journée. Samuel ne pourra pas y participer.

- Congé semaine prochaine

Il y aura un congé la semaine prochaine.

Varia

- Réunion CAIJ

Marion dit que Marie-Ève et elle ont eu une rencontre avec des représentantes du CAIJ. ont parlé de la possibilité de faire des formations CAIJ aux étudiants du même type que les formations SOQUIJ. Marion s'est demandé si ce genre de formation était dans notre champ de compétence, en raison de la bibliothèque.

Simon pense que la formation ne pourrait avoir lieu dans les bureaux de la bibliothèque, car ils ont des ententes d'exclusivité. Simon pense qu'il faut se poser la question à savoir ce que l'on veut comme type de formation.

Marie-Ève dit que la formation serait orientée sur les gens qui participent aux activités pratiques du Cercle.

Simon pense qu'il pourrait y avoir des frictions avec la bibliothèque, mais il dit que l'offre est très intéressante.

Marion dit qu'on va revenir avec nos besoins pour la formation et faire un suivi avec eux au niveau de leur offre.

Simon dit qu'il faut être clair sur l'accès au laboratoire d'ordinateurs. La formation pourrait nécessiter que les étudiants amènent leur ordi.

Laurence pense que le CAIJ peut être un outil intéressant pour la pratique plus tard, car il s'agit d'une plateforme gratuite.

b. TRÉSORIER

- Trello To do

Marion dit qu'elle a écrit à Sebastian, mais elle n'a toujours pas eu de réponse. Elle lit le courriel qu'elle a écrit à Fernandez. Marion réitère le fait que l'AED est dans une bonne position présentement par rapport à cette dette. On doit se montrer impartial envers Fernandez.

Huis-clos.

Simon voudrait que Frédéric explique le dossier avec le Phare de Longueuil. Fred dit que le Comité droit pénal a organisé une visite au centre correctionnel et le paiement a été fait sous-forme de don au Phare de Longueuil.

Frédéric demande à Simon s'il a procédé à la distribution des chèques. Cela a été réalisé.

c. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Trello To do
- Lecture des mots + suivi envoi d'été

Laurence dit que l'envoi d'été a été envoyé à la Faculté. Il sera posté au courant de la semaine prochaine.

Cédric propose une mention de félicitations à Laurence pour son travail sur l'envoi d'été.

Antoine appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Laurence demande aux exécutants de lire les mots qu'ils ont écrit.

- Ménage

Laurence propose de faire le ménage avant le colloque des comités soit le samedi 29 juillet.

Elle suggère de diviser les exécutants en équipe de façon à ce que les exécutants soient divisés en équipe de façon à se relayer durant la journée du 29.

Antoine propose que l'AED paye la pizza lors de la journée ménage.

Laurence dit à Simon qu'il doit faire l'horaire de ménage. Simon dit qu'il aimerait changer les divans de place.

Laurence dit que l'inventaire du matériel de l'AED sera faite lors de cette journée.

- Colloque des comités

La date du colloque est le 30 juillet. Cédric va faire l'événement Facebook.

Laurence veut qu'on fasse un plan de conférence afin qu'on ne perde pas de temps.

- Appels (Ced)

Laurence propose qu'on commence les appels aux premières années au mois d'août.

Cédric dit qu'on a la liste des premières années.

Cédric va diviser dans un google sheet avec des codes de couleur.

Laurence dit qu'elle va faire la réservation pour la Place Laurentienne concernant les foodies. Marie-Ève dit qu'il y aura des combustibles pour les foodtrucks le 19 et le 20 septembre 2017.

Marion va dire à Laurence ce qu'elle a besoin pour la conférence la journée même, soit le 1er août.

d. VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Trello To do

Poche et fils ont répondu à Marie-Ève. Elle doit communiquer avec eux.

- CAIJ

Marion et Marie-Ève doivent discuter du plan de commandite à soumettre à ce commanditaire. Le CAIJ est intéressé à fournir des commandites monétaires et offrir également des formations.

- Vidéotron

Vidéotron est intéressé à commanditer les initiations. Par exemple, pendant le Rallye des comités, la dame amènerait une station qui pourrait remplacer la RED. Marie-Ève dit que Vidéotron a été surpris par le format du Gala l'an dernier. La représentante a dit que Vidéotron pourrait être présent à ce genre d'événements, mais ils amèneraient pas le même genre d'installations. Marie-Ève voudrait que le nom de Vidéotron soit sur les bracelets du Carnaval. Il serait prêt à nous commanditer. Ils ne vendent pas de matériel, ils ne font qu'amener leurs installations. Il s'agit d'une opération promo.

Antoine suggère de se faire commanditer par Coke. Marie-Ève illustre son malaise face à ce genre de compagnie qui fait la promotion de la malbouffe. Elle souligne, de plus, que Vidéotron donne offre un service utile pour les étudiants (forfaits cellulaires etc.)

Cédric n'est pas convaincu de la pertinence de cette commandite.

(Huis-clos)

- Photos Voltaic

L'associé de Voltaic est d'accord que l'AED puisse filtrer les photos avant de les publier, mais Voltaic voudrait pouvoir partager les photos en premier. Marie-Ève a répondu que l'AED souhaite avoir le contrôle total des photos.

Marie-Ève s'assure que les exécutants de l'AED soient d'accord avec le fait qu'on va accepter le prix que Voltaic va nous proposer, car elle n'a pas de plan B au niveau des soumissions pour les photographes.

Cédric dit que le contrat avec Voltaic devra se faire approuver en C.E.

Simon dit qu'il faut cibler les événements que l'on veut le plus dans le contrat.

Marie-Ève s'attend à ce que le coût soit de quelques milliers de dollars.

Varia:

Marion a un contact chez Nespresso pour Marie-Ève.

e. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- Trello To do
- Absente.

f. VICE-PRÉSIDENT À LA VIE ÉTUDIANTE

- Trello To do
- Absent.

g. VICE-PRÉSIDENT AUX COMMUNICATIONS

- Trello To do

Cédric dit que par rapport aux subventions pour l'application mobile de la FAECUM, il faut appliquer pour aux Fonds d'amélioration des services technologiques et informatiques et des collections des bibliothèques.

- Application mobile

Cédric dit qu'il faudrait prendre une décision par rapport au contrat de l'application, car le travail du développement de l'application ne peut que débuter lorsqu'il y a une approbation du contrat par le C.E.

Pour ce qui est de la date du 23 août, soit la date de la soirée d'accueil, les fabricants de l'application pourraient présenter une version pour laquelle il y aurait une mise à jour à effectuer quelques semaines plus tard. Cette mise à jour comprendrait le volet personnalisé de l'application, avec les notifications push.

Cédric et le développeur se sont rencontrés pour faire une tempête d'idées sur l'application. Les grandes lignes ont été discutées, notamment certaines technicalités.

Antoine demande pourquoi le nom de la compagnie a changé. Cédric dit que le fournisseur de l'application a changé de partenaire. Sa nouvelle entreprise est donc en développement. Cédric dit qu'il a déjà fait affaire à ses services et qu'il a confiance en lui.

Simon a des questions au niveau du contrat. Lorsque Cédric a présenté la soumission de feu Digital justice, il avait compris que le contrat était payable au mois, donc qu'on pourrait

arrêter de payer si le contrat ne nous convient plus. Simon dit aussi que la maintenance basique n'est pas inscrite dans le contrat comme étant comprise dans les services. Il veut s'assurer que chaque intervention du développeur ne nous coûtera pas un montant.

Cédric veut que l'application soit toujours fonctionnelle. Pablo Design a garanti que l'application sera toujours fonctionnelle, peu importe ce qui se passe. Cédric dit qu'il en a par ailleurs discuté avec le développeur.

Laurence aimerait que ce genre de dispositions soient écrites.

Simon demande que l'annexe A inclut un support pour s'assurer que les fonctionnalités de l'application fonctionnent toute la durée du contrat.

Marie-Ève dit que le nom de Cédric ainsi que de son poste doivent être personnellement inscrit sur le contrat.

Cédric répond à la question de Simon par rapport au paiement. Il dit que Pablo Design doit absorber le coût de développement, donc l'AED doit investir pour 12 mois.

Marie-Ève dit que les contrats finissent tous le 31 mai 2018 afin de ne pas lier le Conseil exécutif 2018-2019. Cédric dit que ce contrat sera budgété et les fonds seront attribués pour l'année fiscale précédente. Les prochains exécutants vont bénéficier du service de l'application durant 2 mois. Libre à eux de renouveler ou non le contrat durant leur mandat.

Frédéric dit que cela ne change pas grand chose sur le budget de l'AED.

Cédric propose de tenir un vote électronique sur le contrat proposé par Pablo Design, avec les modifications apportées par Simon concernant le développement de l'application mobile.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

- Mot section contact site web

Cédric rappelle que si les exécutants veulent que cette section du site web soit modifiée, ils peuvent lui envoyer les modifications.

Varia:

Marie-Ève demande que le calendrier du CDP soit imbriqué dans le calendrier de l'AED. Cédric demande à Marion s'il peut publier le calendrier du CDP au grand public. Marion va lui donner une réponse lorsque Aminata Bal sera revenue de voyage.

h. VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERNES

- Trello To do
- CEPSUM

Le sondage présenté par Antoine a été refilé au Comité Droit et sports.

i. VICE-PRÉSIDENTE AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

- Trello To do

Marion dit que le tableau des activités du Cercle n'est pas terminé, il sera prêt au prochain C.E.

- Blakes; dates

Le concours Blakes aura lieu le 19 janvier 2017, soit le lendemain de la fin du Carnaval. La raison du choix de cette date est de ne pas faire le concours la même semaine que la compétition de cas du CDAG. Julie Brisson est très contente de refaire le projet. Dans un mois, le Cercle a une rencontre chez Blakes pour présenter les idées de projets et de cas à soumettre lors du concours.

- CAIJ; biblio

Caducque.

4. VARIA FINAL

5. FERMETURE DE LA RÉUNION

Marie-Ève propose la fermeture de la réunion.

Marion appuie.

Fermeture de la réunion à 21:53.